

2. Écoles primaires proprement dites.

a) Écoles primaires publiques.

Le 3^e arrondissement comptait 230 écoles primaires publiques, 2 de plus que l'année précédente.

Ces écoles appartenaient à 37 ressorts scolaires et se divisaient en 108 écoles de garçons, 107 écoles de filles, 12 écoles mixtes ordinaires et 3 écoles mixtes pour les commençants.

Les 230 écoles avaient :

1 année d'études	6 écoles
2 années d'études	176 —
3	— 10 —
4	— 2 —
5	— 4 —
6	— 4 —
7	— 28 —

106 écoles de garçons et 7 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs; 107 écoles de filles, 5 écoles mixtes ordinaires, les 3 écoles mixtes pour commençants et 2 écoles de garçons, comprenant la 1^{re}, resp. la 1^{re} et 2^e années d'études, étaient dirigées par des institutrices.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, jardins et musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Les 59 maisons d'école communales renfermaient 218 salles de classe, les baraques scolaires de Schifflange en renfermaient 5, et 7 écoles étaient installées dans des maisons particulières (Kayl 2, Lasauvage 3, Rumelange 1, Soleuvre 1).

Les 9 salles de classe suivantes ne répondaient pas suffisamment à leur destination :

Aspelt, 2 salles, trop petites; Belvaux, 1 salle, trop petite; Peppange, 1 salle, trop petite; Pétange, 2 salles, humides, sombres; Livange, 1 salle, trop petite; Reckange, 2 salles, trop petites.

Les nouvelles maisons d'école construites à Aspelt, Differdange, Esch-s.-Alz., Kayl et Schifflange ont été affectées à leur